

vous espériez trouver chez elle une plus forte somme : sans cela vous n'auriez pas commis votre crime.

Gaudot.—J'sais pas M'sieu.

Le Président.—Comment, vous ne savez pas !

Gaudot.—Ma foi, non ! Qu'est-ce que ça pouvait faire ! une vieille carcasse de plus ou de moins ! Moi, je travaille à n'importe quel prix.

Le président.—Votre cynisme révolterait des cannibales. Quand on songe que vous n'avez que dix-sept ans, Gaudot, et que vous avez déjà un formidable dossier, on se demande à quelle école d'infamie vous avez appris tous les secrets du mal.

Gaudot.—Ça pousse tout seul, Monsieur le président !

Le président.—Vous reconnaissez exacts tous les détails énumérés dans l'acte d'accusation ?

Gaudot.—J'avouerais tout ce qu'on voudra ; je m'en fiche comme un poison d'une pomme.

Le président —MM. les jurés apprécieront votre attitude. Je donne la parole à votre défenseur.

M. Saint-Appert, défenseur de Gaudot.—“ Messieurs, ma tâche est bien simple, car l'accusé a tout avoué. Je n'ai pas à le défendre, puisque je ne vois pour lui aucune issue à la miséricorde. Aussi, je serai bref.

Mais si la justice qui demande compte de son crime, vous me permettez de demander compte, à mon tour, à la justice de son arrêt.

“ Quel sera-t-il ? Je l'ignore. Mais, quel qu'il soit, il y a ici quelqu'un plus coupable que le coupable lui-même. Ce coupable, je vous le dénonce, ou plutôt, ces coupables, je les accuse ; c'est vous, messieurs, qui m'écoutez : vous qui représentez la société, cette société forcée de punir les fautes que son incurie

et sa corruption n'ont pas su prévenir. (Mouvements dans l'auditoire.)

“ J'aperçois sur le mur, devant moi, et je salue le Christ sur sa croix. Il est ici dans votre prétoire, là, où vous citez le criminel à votre barre. Pour quoi n'est-il pas dans l'école là, où vous appelez l'enfant pour l'instruire ? Pourquoi châtiez-vous sous le regard de Dieu, quand vous formez des âmes en dehors de lui ? Et pourquoi faut-il que Gaudot ne rencontre le Dieu du Golgotha pour la première fois qu'ici ? Pourquoi ne l'a-t-il pas rencontré devant les bancs de son école ? Il aurait sans doute évité le banc de l'infamie où il est aujourd'hui.

“ Qui lui a dit qu'il y avait un Dieu, une justice future ? Qui lui a parlé de son âme, du respect de son prochain, de l'amour de ses frères ? Quand lui a-t-on appris la loi de Dieu ; “ Tu ne tueras point ? ”

“ On a laissé cette âme à ses mauvais instincts : cet enfant a vécu comme un jeune fauve, dans un désert, seul, dans cette société qui va frapper le tigre, quand elle aurait dû, à l'heure propice couper ses griffes et calmer sa férocité.”

Gaudot écoute avec stupeur, comme avec triomphe, ce plaidoyer si étrange pour lui, et un éclair de satisfaction traverse ses yeux, quand M. Saint-Appert conclut, en s'écriant : “ Oui, c'est vous que j'accuse, Messieurs ; vous civilisés, qui n'êtes que des barbares ; moralistes, qui menez l'athéisme et la pornographie à grand orchestre, et vous vous étonnez qu'on vous réponde par le crime et la déchéance !

“ Condamnez mon client, c'est votre droit ; mais je vous accuse, et c'est mon devoir.”

M. Saint-Appert s'assied, la salle est littéralement soulevée ; des applaudissements éclatent, aussitôt réprimés par